



COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

DELIBERATION N°2026/31

ECONOMIE : Convention de partenariat – Proch'Emploi

RAPPORTEUR : Nicole CHEVALIER, Présidente du SyMPaC

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016 et portée par la CCI Littoral Hauts de France.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme initiée par le Conseil Régional des Hauts de France pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Les missions de Proch'Emploi se déclinent comme suit :

- Collecter les offres cachées dans les TPE-PME
- Mobiliser les « chefs de file métier »
- Animer les « circuits courts »

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. La participation du SyMPaC vise à impulser **des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie via entre autres la redynamisation du dispositif de circuits courts et d'actions d'information en lien avec les 3 EPCIs du territoire et le SyMPaC.**


Le plan de financement prévisionnel 2026 est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 500 €	REGION HAUTS DE FRANCE	136 000 €
LOCATIONS	10 000 €	SyMPaC	7 000 €
DEPLACEMENTS, MISSIONS	3 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	10 500 €
REMUNERATION DES PERSONNELS	133 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE France (PILOTAGE & ANIMATION)	21 000 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 000 €		
TOTAL	174 500 €	TOTAL	174 500 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

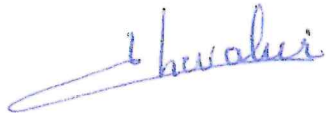
- **VALIDE** la demande de subvention d'un montant de 7 000 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

Acte certifié en écriture compte tenu de :
→ son envoi en Sous-Préfecture le : 19 mai 2026
→ sa réception en Sous-Préfecture le : 19 mai 2026
→ son envoi à l'affichage le : 22 mai 2026
La Présidente du SyMPaC,
Nicole CHEVALIER



ADOpte A L'UNANIMITE

La Présidente du SyMPaC,



Nicole CHEVALIER

COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

Le onze mai de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN, Président du SyMPaC puis de Madame CHEVALIER pour l'élection du Président (en tant que doyenne de l'assemblée) et Présidente élue en cours de séance puis de Monsieur HAMY pour le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Etaient présents :

Mmes Christine ALEXANDRE, Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Faustine MALIAR, Caroline MATRAT, Corinne NOEL, MM. Bernard DELALIN, Philippe BOUCHEL, Patrick BRAEMS, Willy BUTTEZ, José DE GRAVE, DE SAINT JUST Blaise, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jean-Marc LEROY, Pascal PESTRE, Cyril POLLET, Jean-Michel TACCOEN (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, Virginie, GARENEAUX, MM. Yves ENGRAND, Richard LANDRON, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

Mme Sandrine LEPRINCE, MM. Patrick BOULOGNE, Eric BUY, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Jérémy MAHIEUX (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

MM. Benjamin DOUAY (pouvoir Mr HAMY), Philippe MIGNONET, Albert ROUSSEZ (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme BOURGOIS Catherine (pouvoir Mr PLANQUE), MM. Jacques-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Christophe DUPONT (pouvoir Mr LOQUET), Christophe HENARD (pouvoir Mr GUILBERT) (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

M. Eric BAHEUX (Grand Calais Terres & Mers) ;

Secrétaire de séance : Madame Christine ALEXANDRE